FEUILLETON.

ANGE PITOU

Suite des Mémoires d'un Médecin.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

XLIII.

Billot commence à s'apercevoir que tout n'est par roses dans les révolutions.

Billot qui avait, conjointement avec Pitou, trempé dans toutes les libations glorieuses, commença de s'apercevoir que les calices arrivaient.

Lorsqu'il eut repris ses sens à la fraîcheur de la rivière :

—Monsieur Billot, dit Pitou, je regrette Villers-Cotterets; et vous?

Ces mots, comme une traîche sensation de vertu et de crime, réveillèrent le fermier, qui retrouva sa vigueur pour tendre la foule et s'éloigner de cette boucherie.

—Vous, dit il à Pitou, tu as raison.

Et il se décida à venir trouver Gilbert, qui habitait à Versailles, et qui, sans être retourné près de la reine depuis le voyage du roi à Paris, était devenu le bras droit de Necker rentré au ministère, abandonnant le roman de sa vie pour l'histoire de tous, et essayant d'organiser la prospérité en généralisant la misère.

Pitou le suivit, comme toujours.

Tous deux furent introduits dans le cabinet où travaillait le docteur.

—Docteur, dit Billot, je retourne à ma ferme.

—Et pourquoi cela, demanda Gilbert.

—Parce que je hais Paris.

—Ah! oui, je comprends, dit froidement Gilbert, vous êtes las.

—Excédé.

—Vous n'aimez plus la révolution?

—Je voudrais la voir finie.

Gilbert sourit tristement.

—Elle commence, dit-il.

—Oh! fit Billot.

—Cela vous étonne, Billot? demanda Gilbert.

—Ce qui m'étonne, c'est votre sangfroid.

—Mon ami, demanda Gilbert à Billot, savez-vous d'où me vient ce sangfroid?

—Il ne peut venir que d'une conviction.

—Précisément.

—Et quelle est cette conviction?

—Devinez.

—Que tout finira bien!

Gilbert sourit plus tristement encore que la première fois.

—Non, au contraire de la conviction que tout finira mal.

Billot ouvrait de grands yeux étonnés.

Quant à Pitou, il écarquillait des yeux effarouchés: il trouvait l'argumentation peu logique.

—Voyons, dit Billot en se grattant l'oreille avec en grosse main, voyons, car je ne comprends pas bien, il me semble.

—Prenez une chaise, Billot, dit Gilbert, et vous pleins bien fête de moi.

—Billot obéit.

—Bien près, plus près, que vous m'entendiez, mais que personne ne m'entende.

—Et moi, monsieur Gilbert, demanda timidement Pitou, faisant signe qu'il était prêt à se retirer, si Gilbert le désirait.

—Oh! non, reste, dit le docteur. Tu es jeune; écoute.

Pitou ouvrit des oreilles égales à la circonférence de ses yeux et s'assit à terre près de la chaise du père Billot.

C'était un assez curieux spectacle que celui d'un conciliabule pareil, tenu par des trois hommes dans le cabinet de Gilbert, auprès d'un bureau écrasé de lettres, de papiers, d'imprimés frais et de journaux, à quatre pas d'une porte qu'assiégeaient, sans pouvoir la forcer, des solliciteurs ou des plaignants, contenus par un commis vieux, presqu'aveugle et manchot.

—J'écoute, dit Billot; expliquez-vous, maître. Comment tout finira-t-il mal?

—Voici, Billot. Savez-vous ce que je fais en ce moment, mon ami?

—Vous écrivez des lignes.

—Mais le sens de ces lignes, Billot?

—Comment, vous voulez que je devine cela, moi qui ne sais pas même lire.

Pitou leva timidement la tête et jeta les yeux sur le papier qui était devant le docteur.

—Il y a des chiffres, dit-il.

—Voilà, il y a des chiffres. Eh bien! ces chiffres sont à la fois la ruine et le salut de la France.

—Tiens! fit Billot.

—Tiens! répéta Pitou.

—Ces chiffres là imprimés demain, continua le docteur, iront demander au palais du roi, au château des nobles et aux chaumières des pauvres le quart de leur revenu.

—Hein? fit Billot.

—Oh! ma pauvre tante Angélique, murmura Pitou, quelle grimace elle va faire.

—Qu'en dites-vous, mon brave, continua Gilbert. On fait des révolutions, n'est-ce pas? Eh bien, on les paie!

—C'est juste, répondit héroïquement Billot. Eh bien! soit, on paiera.

—Parbleu! fit Gilbert, vous êtes un homme convaincu, et votre réponse n'a rien qui m'étonne; mais ceux qui ne sont pas convaincus···

—Ceux qui ne le sont pas!···

—Oui, que feront ils?

—Ils résisteront, fit Billot d'un ton qui voulait dire qu'il résisterait vigoureusement, lui, si on lui demandait le quart de son revenu pour accomplir une œuvre contraire à ses convictions.

—Mon ami, dit Gilbert.

—Dite la majorité, dit Billot.

—Laissez moi finir, mon ami.

—Le majorité est là pour imposer la volonté.

—Donc, opprimons.

Billot regarda Gilbert avec douce, d'abord; puis, un éclair intelligent brilla dans son œil.

—Attendez, Billot, fit le docteur; je sais ce que vous alles me dire. Les nobles et le clergé ont tout, n'est-ce pas?

—C'est certain, dit Billot. Aussi les ouvrons···

—Les ouvrons!

—Les ouvrons rougeront.

—Notre cornichon, grommela Pitou.

—Les nobles ne paient pas un impôt comparatif. Ainsi, moi fermier, je dois plus du double d'impôts que ne paient les trois frères de Cherny mes voisins, qui ont à eux trois plus de deux cent mille livres de rente.

—Mais vous pensez, continua Gilbert, qu'ils ne paient les trois frères de Cherny que nos nobles et nos prêtres qui absorbent tout et ne rendent rien soient aussi patriotes que vous?

—C'est vrai.

—Erreur, mon cher, erreur. Ils le sont plus et je vais vous le prouver.

—Oh! je pense bien, dit Billot, je nie,

—A cause des privilèges, n'est-ce pas?

—Pardieu.

—Attendez.

—Je l'attends.

—Eh bien! je vous certifie, Billot, que d'ici à trois jours, l'homme le plus privilégié qui soit en France sera l'homme qui ne possédera rien.

—Alors ce sera moi, dit gravement Pitou.

—Eh bien! oui, ce sera toi.

—Comment cela? fit le fermier.

—Ecoutez, Billot, ces nobles et ces ecclésiastiques, que vous comptez d'exploiter, les voilà qui commencent à être pris de cette fièvre de patriotisme qui va faire de la France, de la France du moyen âge, ce qu'étaient comme les montons au bord du fossé; ils délibèrent; le plus hardi va sauter: après-demain, demain, ce soir peut-être. Et, après lui, tous sauteront.

—Que n'est ce à dire, monsieur Gilbert?

—C'est à dire que faisant l'abandon de leurs prérogatives, seigneurs féodaux, ils lâcheront leurs paysans; seigneurs terriens, leurs fermages et leurs redevances; nobles à colombiers, leurs pigeons.

—Oh! oh! fit Pitou stupéfait, vous croyez qu'ils lâcheront tout cela?

—Oh! s'écria Billot illuminé, mais c'est la liberté splendide, cela.

—Eh bien! après, quand nous serons tous libres, que ferons-nous?

—Ce que nous ferons? eh bien, nous ferons! et on verra.

—Ah! voilà le mot suprême! s'écria Gilbert. On verra!

[illegible] ne, n'[illegible] pendant quelque[illegible] ne pouvait, dont il prit la main calleuse avec [illegible] qui ressemblait à de la pommes:

—Oui, dit-il, on verra. Oui, nous verrons. Nous verrons tout, toi comme moi, moi comme toi, mon cœur comme le tien. Et voilà justement ce à quoi je songeais tout à l'heure; quand un m'a trouvé du sang-froid qui t'a tant surpris.

—Vous m'effrayez! le peuple qui, s'emparant d'abord des armes, ne pourra concourir à la prospérité commune; c'est un sujet qui vous amombrit, monsieur Gilbert?

Celui-ci haussa les épaules.

—Alors, continua Billot interrogeant à son tour, qui donc vous effraie, vous-même, et vous donne aujourd'hui, après avoir tout préparé dans l'ancien monde en donnant la liberté au nouveau?

—Billot, reprit Gilbert, tu vieux, tu n'as donc, de prononcer un mot qui est le nom de l'oiseau. Ce mot que prononce Lafayette et que nul peut-être, à commencer par lui, ne comprend, qui nous avons donné la liberté au Nouveau-Monde.

—Vous, Français. C'est bien beau!

—C'est bien beau, mais ce sera bien cher, dit tristement Gilbert.

—Bah! l'argent est dépensé, la carte est payée, dit joyeusement Billot. Un peu d'or, beaucoup de sang, et la dette est acquittée.

—Aveugle! dit Gilbert, —aveugle qui ne voit pas dans cette aurore d'Occident—le germe de notre ruine à tous—hélas! Pourquoi les accourais-je, moi qui ne l'ai pas vue plus qu'eux. Avoir donné la liberté au Nouveau-Monde, Billot, —j'en ai peur,—c'est avoir perdu l'ancien.

—Revoyons nouveau nascitur ordo, dit Pitou avec un grand aplomb révolutionnaire.

—Silence! enfant, dit Gilbert.

—Etait-il donc plus malsain, reprit Billot, de soumettre les Anglais que de calmer les Français?

—Nouveau monde, répéta Gilbert, c'est à dire place nette, table rase; pas de loi, mais pas d'abus; pas d'idée, mais pas de préjugés. En France, trente mille lieues carrées pour trente millions d'hommes; c'est à dire, en cas de partage de la place, à peine deux cents lieues carrées et une tombe. La bas, en Amérique, deux cent mille lieues carrées pour trois millions d'hommes; des frontières idéales avec le désert, c'est cent mille lieues des fleuves navigables pendant mille lieues; des lordis vierges dont Dieu seul connaît la profondeur, c'est à dire tous les éléments de la vie, de la civilisation et de l'avenir. Oh! que c'est facile, Billot, quand on s'appelle Lafayette et qu'on a l'habitude de ces espèces, quand on s'appelle Washington et qu'on a l'habitude de la pensée, que l'on a l'habitude de combattre des murailles de bois, de terre, de pierre ou de chair humaine; mais lorsqu'au lieu de fonder on détruit, lorsqu'on voit dans le vieil ordre de choses qu'on attaque des murailles d'idées croulant, et derrière les ruines même de ces murailles se réfugier tant de gens et tant d'intérêts; quand après avoir trouvé l'idée on veut pour la faire adopter à un peuple il faudra peut-être décimer ce peuple, de-puis le vieillard qui se souvient jusqu'à l'enfant qui apprendrait; depuis le monument qui est la mémoire jusqu'au germe qui est l'instinct; alors, oh! alors, Billot, c'est une tâche qui fait frémir ceux qui voient au delà de l'horizon. J'ai la vue longue, Billot, et je frémis.

—Pardon, monsieur, dit Billot, avez vous gros bon sens; vous m'intéressez et à l'heure de halte la révolution, et voilà que vous me la faites [illegible].

—Comment cela, dit Gilbert avec un peu [illegible]. Toi égorger, Billot, que dis-tu donc là?

—Je dis que si je reste ici, comme vous m'y tenez, s'écria Billot tout [illegible], je dis que le premier qui je verrai assomber une corde à nœud lancerai, je dis que celui-là je le gratterai avec les mains que voilà.

Gilbert secoua de la tête en souriant.

—Allons, dit-il, je me comprends, et je voilà égorgeur aussi.

—Oui, égorgeur de scélérats.

—Dis-moi, Billot, tu as vu égorger Delonne, Delannay, Flesselle Foulon et Berthier?

—Oui.

—Comment ceux qui les égorgeaient les appelaient-ils?

—Des scélérats.

—Oh! c'est vrai, dit Pitou, il les appelaient des scélérats.

—Oui, mais c'est moi qui ai raison; dit Billot.

Mais, ajouta-t-il, tu es pendu, oui; mais si tu es pendu, tu auras tort.

Billot baissa la tête sous ce coup de massue; puis tout à coup, la relevant avec noblesse:

—Me soulagerez-vous, dit-il, que ceux là qui assassinent des hommes sans défense et sous la sauvegarde de l'honneur public, me soutiendrez-vous qu'ils seront dans la France comme j'en suis un?

—Ah! dit Gilbert, ceci c'est autre chose. Oui, il y a en France plusieurs sortes de Français. Il y a d'abord le peuple français, dont est Pitou; dont tu es; dont je suis; puis il y a le clergé français, dont il y a la noblesse française. Trois sortes de Français en France. Trois classes de Français sous un point de vue, c'est-à-dire au point de vue de nos intérêts et cela sans compter le roi de France, François 1er, si on veut. Eh! Billot, ici, vois-tu, la manière différente d'être Français de tous ces Français-ci? Ici est la vraie révolution. Tu seras Français d'une façon, l'abbé Maury sera Français d'une autre manière que toi, Mirabeau sera Français d'une autre manière que l'abbé Maury; enfin, le roi sera Français d'une autre manière que Mirabeau. Eh bien! Billot, mon excellent ami, homme au cœur droit et à l'esprit aussi, tu viens d'entrer dans la deuxième partie de la question que je traite.

Fais moi le plaisir, Billot, de jeter les yeux sur ceci.

Et Gilbert présenta au fermier un papier imprimé.

—Qu'est-ce que cela? dit Billot en prenant le papier.

—Lis.

—Eh! vous savez bien que je ne sais pas lire.

—Dis à Pitou, alors.

Pitou se leva, et se haussant sur la pointe des pieds, vint regarder par dessus l'épaule du fermier.

—Ce n'est pas du français, dit-il; ce n'est pas du latin, ce n'est pas non plus du grec.

—C'est de l'anglais, répliqua Gilbert.

—Je ne sais pas l'anglais, dit originellement Pitou.

—Je le sais moi, dit Gilbert, et je vais vous traduire ce papier, tout en lisant d'abord la signature.

—Pitt, dit Pitou; qu'est-ce cela, Pitt?

—Je vais vous l'expliquer, dit Gilbert.

(*A continuer.*)

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant
POUR LES DAMES.

LES soussignés encouragés par l'immense patronage qu'ils ont obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissements considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville. Il sera gai, frais et confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés informent le public à prendre part samedi soir, à un grand LUNCH, par lequel ils ouvriront ce salon.

13nov—a S. VIOSCA & CO.

LIQUID.ITION.
POUR CAUSE DE DÉPART.
Vente comptant à 50 pour cent au-dessous du cours actuel.
M. J. Barraud,

Négociant ROYAL ET CALLAN, PARTANT pour France, prévient le public qu'à partir de lundi 14 nov., il commencera la liquidation de son beau magasin de composant de parfumerie, brosserie, perles écaille, gants, cheveux, bretelles, cravattes, chaussettes, et articles de fantaisie, jouets d'enfants, porcelaines et cristaux, &c., &c.

Une forte quantité d'éponges fines et ordinaires.

Un lot d'essences, qualité supérieure.

Eau de fleur d'oranger en estagons et par douzaines.

Pommade à la livre fère qualité.

Il prévient également les dames et messieurs les coiffeurs qu'ils trouveront chez moi un grand assortiment de cheveux, tels que nattes et bandeaux, frisettes, bouclettes, &c.

Les marchands et particuliers peuvent visiter cet établissement et s'assurer du bas prix de toutes ces marchandises.

Les personnes qui ont des comptes dans la maison sont invitées à les faire régler. 24 avril.

Bois de construction : Bois de construction.

LES soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de bois blanches, tels que planches, planches et voliges, bois propre de construction, de toutes dimensions, qu'ils offrent à vendre aux prix réguliers du marché, soit pour du comptant, soit pour des acceptations de ville.

Tous les ordres qui leur seront transmis sont à leur bureau rue du Vieux Bassin, entre Toulouse et Dauphine, entre ceux de MM. Lecomte et Fleurbert, No 11, rue Bienville, seront remplis dans le plus bref délai. 12 mars DE FOUCHIER & CAGNET.

Charbon — Charbon

McBEAN, WILLARD & CO., ont constamment en mains, à leur dépôt de charbon de la ville, No 77, rue de la Hossaie, 242, rue Tchoupitoulas, et 38, rue Royale, du meilleur charbon de bois de Bellefonte et continuellement à vendre en gros et en détail ou en lots convenables aux acheteurs, au plus bas prix en main ou en barres à l'usage des ateliers. Toute demande sera promptement exécutée.

Bureau — 77 McBEAN, WILLARD & CO.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absents pour administrer des successions, prendre des dépositions, recueillir des preuves. Il traite aux ports et aux gouvernements des Etats-Unis, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, RHODE-ISLAND, VERMONT, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANE, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 24avril—1an

A LOUER.

A LOUER—Une maison en briques à étage, située rue Dauphine, entre Conde et Royale.

Deux maisons avec magasins, situées rue de Levée, face au port, entre Hospital et Conti.

Une maison en briques à étage, située rue de la Commune, entre St. Pierre et St. Louis.

Deux maisons en briques avec magasins, situées rue Condé, entre Monsieur et St. Ann.

Une maison en briques, située rue Bagatelle, entre St-Jean Baptiste et St Ann.

Une magnifique résidence située rue Pauline, entre Claude et Grande et Hoche. S'adresser chez EUG. KOCHTSEAU & Co.

21 mai 21 rue St-Louis

MAISON HAUTE A LOUER pour le 1er Janvier prochain, située rue du Canal, No 120 entre Bourbon et Dauphine. S'adresser chez Vve HEBERT,

15 mai 140 rue de Chartres

A LOUER—Un bureau situé rue de la Douane, No 84, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession en septembre 15 courant. Pour conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO.

8 mai 22 rue St Louis.

A LOUER—La maison en briques à deux étages, située rue Bourbon, No 96, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon ordre le 1er juin prochain.

S'adresser à G. TOURNADE,

7mai—f No 75, rue Conti

A LOUER.

A LOUER un beau magasin, au bureau sur la façade, No 36, rue Gravier. S'adresser à McDOWELL & MILLS,

26 av 96 rue Gravier

Magasin a louer.

UN magasin situé dans la Seconde Municipalité, rue Nouvelle Levee, No 24. Un magasin situé rue Conti, No 6.

Possession en avril prochain; immédiatement. Pour conditions, s'adresser à

LEOPOLD JEANNET & CO.,

6 avril—1m 22 rue St-Louis

A LOUER—Une belle maison, à étage, contenant 13 appartements. S'adresser à JOHN CROLEY, Rue Bienville,

ou à PAUL JUGE FILS & CO.

1mai 27, rue St Louis

A LOUER DE SUITE—La Maison et Magasin en briques, situés à l'encoignure des rues Prytania et Thalie. S'adresser à

A. LAMBERT,

15 av No 92, rue Magazine

A LOUER, avec ou sans bail—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contigue. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser aux Deux

A LOUER IMMEDIATEMENT—Le premier étage d'une maison située rue de Chartres, No 115, entre St Louis et Conti, et composé de plusieurs appartements, avec jardin, jouissance, installée dans ce local, y aurait de grandes chances de succès.

S'adresser rue St-Pierre, No 29, Première Municipalité. 25 avril

A louer à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à domestiques, &c. &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Crépe et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE BERTHOLET,

4av 93, rue de la Douane

A LOUER—Possession donnée immédiatement—Les deux magasins ensemble ou séparément, situés Nouvelle Levée, en face Exchange Place, occupés en ce moment par la Douane. Ces magasins sont bien spacieux et en ensemble pour un marchand de cuirs, ou autre commerce exigeant de vastes magasins. S'adresser à JUAN Y DE EGANA,

25 av 47, rue Bienville

HOTEL DU CHENE VERT, A BILOXI.
TENU PAR Mme PRADAT.

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu par la salubrité de son situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux voyageurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hotel peut maintenant recevoir deux cents personnes de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura bal tous les samedis.

La mer est à 1,000 pieds de long; elle est parfaitement décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fournira constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et cherrites.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des amusements de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel du Chêne égal, sinon supérieur, aux plus beaux établissements de ce genre existants dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'avoir débarquement au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 19 mai—4m

HOTEL WASHINGTON.
Extrémité du rail-road Pontchartrain.

LE soussigné s'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de: HÔTEL WASHINGTON. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissements sans nombre. Le bâtiment, restaurés entièrement à neuf, offre à présent aux visiteurs les plus grandes commodités. Des jardins spacieuses, aérés, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table où rien ne manque, une cave des meilleures marques, un service des plus actifs, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.

Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de première qualité, et servie par les meilleurs barmen de la Nouvelle-Orléans.

Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne fait pas demande qu'une seule chose: Une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses.

22 mars—3m BERTRAND CONRE.

A VENDRE par le soussigné—30 barriques vin de Marsalle, marque Sergnac;

2,200 paniers d'huile, en grandes et en demi bouteilles, marque Pignacol.

3 mai—1m G M LUCAS, 30 rue Bienville

Avis Judiciaires.

Succession de Albert Childe Ainsworth.

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre la succession de A. C. Ainsworth, sont priées de les présenter dans le plus bref délai à la soussignée ou à son agent Alexander Levy, rue du Camp No 31, et toutes les personnes qui doivent à ladite succession sont priées et autorisées de payer sans délai audit Alexander Levy ou à Madame MATHILDA L. AINSWORTH, administratrice 163, rue Julie. 10 juin

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que James D. Mix a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Catherine L. McNeil, décédée intestat—Ordonne que par le présent donne à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, P. M. BERTIN,

10mai—3f-ind. Dep. Greffier

Vente de constitué de la 3me Cour de District.

J. Chandlan vs. Schumaker.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus, par l'honorable Paul Pecquet, juge de paix pour le Troisième District et justice de la Nouvelle-Orléans, je procéderai le samedi 21 de juin 1851, à midi, en face de la Bourse St-Louis, entre les rues Royale et Chartres, à l'adjudication d'un CHEVAL, pour satisfaire le S. fa. dans l'affaire ci-dessus.

Conditions —comptant. E. N. STRINGER,

10 juin Constable.

Succession de John Buckmar—No 2,115.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu qu'une demande a été ce jour faite par Augustus B. Davis, gardien du mineur Frank Wyman Buckmar, tous deux de l'Etat du Massachusetts, à l'effet de transporter de cet Etat les fonds dont le dit mineur a hérité de la succession susdite, avis est par le présent donné, conformément au disposition de la section 2 de l'article No 145 des lois de 1843, intitulé "Acte relatif aux biens des mineurs résidant hors de la Louisiane," à toutes les personnes ayant des réclamations contre la dite succession, d'avoir à les présenter à John Hughes exécuteur, dans trente jours à dater de la publication de cet avis.

Prix d'adjudication:

Chambres parfumées à 1 étage, $3 par jour;

" " 2e classe, $2

" " 3e classe, $1

Il y a des corps de hospitaux séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES,

26juil—1an 122, rue Canal.

P. CHARLES CUVELLIER,
AVOCAT ET NOTAIRE,
Bureau No. 2, Exchange Place,
COTE OUEST, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE

J. MAGNE, avocat,
A transporté son bureau No 14, *Passage de la Bourse*, entre les rues de la Douane et du Canal

ROBERT J. KER,
avocat et notaire public,
No 14, *Exchange Place*, vis à vis la poste

W. R. KOONTZ, avocat,
No 14, *Exchange Place.*

SAMUEL HOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE Public, No. 11, RUE CONTI.

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, VRAC ET CAFÉ DE LA HAVANE.
6 avril Rue Gravier, No. 34.
PAUL JUGE FILS. C. FAHY.

PAUL JUGE Fils & Co.
Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 27, rue St Louis.

G. W. DUNBAR,
MARCHAND EN GROS DE BOTTES ET SOULIERS,
3, Rue des Magasins. Saint
K. DUNBAR. W. E. BUCHANAN

DUNBAR & BUCHANAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
ET EPICIERS EN GROS
22, *rue Gravier, Nouvelle-Orléans.*

J. N. MCULLI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre
No 17, RUE CONDOLET.

Nouveau Système de Vidange
PAR LE MOYEN D'UNE POMPE
Et l'emploi d'une substance qui rend l'opération complètement inodore,
Par **H. DURACHER & CO.**

Bureau, No 135, rangée rue St-Anne et Dauphine et No 5, Passage de la Bourse, entre Douane et Nouvelle, Nlle-Orléans 1an

EN débarquement du navire John Holland, venant de Bordeaux:

64 barriques vin rouge;

50 barils vin blanc à vendre par

X LAMBERT,

8mai 68, rue des Magasins

BLADON SPRINGS, ALABAMA.

Les soussignés, propriétaires des sources d'eaux minérales bien connues de BLADON, informent respectueusement le public que leur Hôtel sera ouvert aux visiteurs le 1er juin prochain, et que durant l'hiver dernier ils ont considérablement amélioré leur établissement: une grande quantité de chambres particulières viennent d'être ajoutées, et ils sont en mesure de recevoir au-delà de cinq cents visiteurs.

L'efficacité de ces eaux sur grand nombre de maladies par leur vertu médicinale, surpasse de beaucoup toutes les autres sources d'eaux minérales des autres Etats. Leur situation n'étant seulement qu'à 4 milles de la Rivière Bigbee dans le comté de Choctaw, Alabama, dans une région aussi vaste qu'aucune autre partie du Sud ou de l'Ouest. Elles sont accessibles par bateaux à vapeur, dans toutes les saisons de l'année. Il serait inutile d'essayer une description du bien que peuvent procurer ces eaux, il nous suffira de mentionner que les maladies suivantes sont des plus guéries: douleurs d'estomac, maladie de foie, ulcères, faiblesse de constitution, goutte, hydropisie, l'asthme, maladie de peau, et particulièrement les rhumatismes, et en général aucunes maladies chroniques ne resistent à l'effet curatif de ces eaux.

Nous répétons qu'il n'existe rien aux Etats Unis en fait d'eaux minérales, qui soient supérieures à celles de Bladon, ainsi que des centaines de personnes des plus respectables peuvent l'attester.

Beaucoup d'améliorations sont en voie de progrès pour le plaisir et l'amusement des visiteurs, et constamment il sera ajouté, tout ce qui pourra ajouter à faire par la suite de cet endroit un des plus agréables en ce genre. Il y aura deux bateaux à vapeur qui quitteront alternativement la Mobile, deux fois par semaine, pour les sources de Bladon; des voitures seront toujours prêtes au débarcadère, pour transporter les passagers. La table sera fournie de tout ce que le pays et le marché de la Mobile pourront offrir de meilleur, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour satisfaire les visiteurs.

Quant aux détails des propriétés médicinales de ces eaux, le public est prié de se référer à l'analyse d'une de ces principales sources par le professeur Brumby, de l'Université de l'Alabama.

PRIX DE LA PENSION:

Par jour. $ 2 00

Par semaine. 10 50

Par mois. 35 00

Enfants et domestiques moitié prix.

N. B. Une réduction libérale sera faite pour une grande famille.

CONNOR & HENRY, propriétaires.

Pour plus de renseignements et pour se procurer l'aux yes des eaux, s'adresser aux soussignés, agents des propriétaires.

O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas,

ou A. T. BRIGGS, 17, Poydras. 21mai—80

HABILLEMENS D'ENFANS,
Reçus par le *Lemuel Tyler*, du Havre.

LAGAY & LECANU,
No 36, rue de Chartres.

ONT l'honneur d'informer les familles de la Nouvelle-Orléans que vient de recevoir par le navire *Lemuel Tyler*, de France:

Un très grand assortiment de linge d'enfans, de la plus belle qualité, composé de toutes les derniers modèles de Paris, qu'ils offrent en vente à très bas prix:

L'assortiment consiste principalement en:

BLOUSES pour enfans de 2, 3, 4 et 5 ans, en étoffes nouvelles, telles que—Popeline légère, marine, fil écru, toile du nord, percale, chambrays.

Blouses 2 ans à 5—en mérinos, Elle Marie, Rambouillet;

Blouses 2 ans à 5—popeline, montagnardes, républicaines;

Blouses 2 ans à 6—fil écru, orientales, écossaises, polonaises;

Blouses 2 ans à 7—basquines, hongroises, etc. chamarrées;

Pour 5 ans à 8.

VESTES en Nankin, fil écru, toile du Nord, Vauxtice, etc.

Vestes algériennes, cracoviennes, bretonnes, &c. chamarrées;

Vestes Mont-Christo, basquettes, longues &c.

Vestes napolitaines, monaquetaires, etc. chamarrées;

Vestes longroises, pélerines, rivaux, &c. do

Vestes Tolins, moyen âge, &c. do;

PANTALONS mérinos, toile, fil écru, Nansin, &c.

Pour 9 ans à 12.

GILETS blancs en piqué, alpacca fantaisie et uni, merino noir.

PANTALONS coupes nouvelles, mérinos, fil écru, etc.

MONTE-CHRISTO et bretonnes en mérinos et alpacca;

GILETS rouges alpacca queen's cloth;

PALETOTS en alpacca queen's cloth, mérinos;

Pour 13 ans à 16,

REDINGOTES merinos, alpacca et queen's cloth.

PARDESSUS, office coats et vestes, étoffes nouvelles.

PALETOTS et vaux merinos et alpacca.

PANTALONS, gilets, chemises, cravates, fourlards, bretelles, etc.

LAGAY & LECANU,

23 mai 36, rue de Chartres.

Cuisines patentées de Beebee.

LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers de Beebee, leurs agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre des prix réduits et s'engagent de les faire parfaitement aussi bien que les autres.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une propre cuisson, avec très peu de matière et de chaleur, tant d'avoir un four dans lequel on peut en cesser pour la cuisine, bains, etc, et de maintenir toute une cuvée contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à ne pas avoir l'eau des Water works et à chauffer à mesure que l'on en retire.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, leur montrer et leur mettre en service et se convaincre de la supériorité de ces cuisines surtout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait économique de consommation.

S MASPEREAU & Co,

Taous— Nouvelle-Orléans, No. 92

MAISON FRANÇAISE,
Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison soussignée, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation si flatteuse du patronage dont il est honoré: Il est fier de dire que son assortiment de hautes nouveautés, confectionnées pour dames, surpasse en nombre et en beauté, tout ce qu'à été importé jusqu'ici à la Nouvelle-Orléans. Non seulement, les manteaux en cachemires ouattés et de toutes couleurs et en grand choix, mais il y a aussi une quantité considérable tout neuf ce que la Fashion parisienne a pu produire de plus gracieux en manteaux, manteletes, surtouts dans toutes les étoffes. Il se compose de Drap, damas, gros de tour, moire, satin de Chine, velours, garnis, hermine, petit gris, Ciges et Lix.—Une mention spéciale doit être faite pour le magnifique JEAN DE PARIS, pour l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornements et le véritable cachet de grandeur, dans un article de toilette, d'une nature si gracieuse que c'est un manteleti en un manteau, ni un surtout; c'est quelque chose de gracieux, de parfait: A cette expédition est joint un choix de robes de soirées, pour robes, telles que, glacé de toute couleur, moire blanche et noire, gros d'Orléans, damas royal, Pompadour, soies brodées et brochées de rubans, &c.

Robes de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés ouvrage idéamas pour la Chine, Californie, foulard pour robes, cachemires et laines pour robes, écharpes en dentelle; tulles, malines, grand choix de colis et pelerines, mouseline, soies brodées, dentelle fil, valenciennes, ganteres diverses couleurs, ceintures, peignes d'écailles, touches, bretelles, jarretières, porte monnaies, gants, avenant ordinaires et très riches, robes brodées blanches, mouchoirs de batiste à ourlets, festonnés, brodés, avec et sans valenciennes de la Reunion à 200 francs, Aussi à vignettes en couleur, paraphines, ombrelles unies, brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crêpe et tiaste, bas de soie, dito fil, uni et brodé, noir et blanc, velour pour robes, et en général, tout ce que comporte la toilette des dames.

Les Fr. Fr. ne trouveront des ornements, maçonniques dans tous les grades. R. D. FANIS,

10 oct 104, rue du Canal, encoignure Bourbon.

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINE se appellent l'attention du public et de leur amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pompes à eau, pots à fleurs, vases à eau et à fleurs, pots cassés, herbiers, plante de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris des mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferris & Co, de Wethersfield. Ils feront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec tous les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Adresse: Pois vache de la Caroline, maïs, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.

COMSTOCK & Co,

Magasin de graines, No 11, rue Commune,

3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

**J MEN